Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260217-2026_5-DE

Commune de Guémené-sur-Scorff (56160)
Arrondissement de Pontivy
Département du Morbihan

Membres en exercice : 12
Présents : 9
Représentés : 0

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 février 2026, s'est réuni en séance ordinaire le 17 février 2026 à 19 heures 00, en mairie de Guémené-sur-Scorff, sous la présidence de Monsieur René LE MOULLEC, Maire.

Présents : Monsieur René LE MOULLEC Maire, Madame Monique LE TENNIER, Monsieur Michel LE NESTOUR, Madame Christiane LE MOUEE, Monsieur Jean-Claude LE CUNFF, Madame Armelle GUYOMARD, Monsieur Louis GOISLARD, Monsieur Henrik PISKI, Monsieur Éric LE GARGASSON - BOCHÉ

Absent.es excusé.es : Monsieur Alain BELLON, Monsieur Yann BANSARD, Monsieur Christian NAZE,

Secrétaire de séance : Madame Monique LE TENNIER

---

5. Patrimoine communal
Cession du Café pointu

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal 57 du 12 septembre 2025,

Vu l'offre d'achat, datée du 30 janvier 2026,

La commission municipale entendue le 10 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**
ACCEPTE l'offre d'achat, annexée à la présente, pour un montant de 90 000 €.
AUTORISE Monsieur le Maire à finaliser cette cession, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération, notamment l'acte notarié.

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,

Monsieur René LE MOULLEC.